

COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ECOLE
MARDI 13 NOVEMBRE 2018

Présents / absents / Excusés : cf feuille de présence jointe

Secrétaire de séance : Mme HAKIM-GARBO

1. Présentation des effectifs, des classes et des enseignants

Pour la maternelle

Deux classes :

Classe 1 à 30 élèves avec trois niveaux : 2 tout-petits, 20 petits et 8 moyens.

Classe 2 à 29 élèves avec deux niveaux : 10 moyens et 19 grands

Classe 1 avec Mme Klès-Quignon aidée de Magalie Koenig et la classe 2 avec Mme Besozzi et Me Attenot (les lundis), secondées par Véronique Hopp.

Ecole de Sexey aux Forges

A ce jour, 99 élèves répartis dans 4 classes:

Mme Cuny : 17 CP

Mme Wietrich : 26 élèves dont 11 ce1 et 15 ce2

Mme Lervat : 28 élèves dont 11 ce2 et 17 cm1

Mme Six : 28 élèves dont 7 cm1 et 21 cm2

Une cinquième enseignante, Mme Dirand, assure le complément de Mme Lervat le lundi et le jour administratif de Mme Six le mardi.

_ à noter : retour à la semaine de 4 jours : bénéfique pour nous car nous avons de grandes après-midis où nous pouvons organiser notre enseignement plus sereinement. Nous retrouvons des enfants disponibles cognitivement les vendredis, d'autant plus que nous avons gardé une plage horaire de 3h30 le matin comme cela est préconisé.

2. Résultats des élections et présentation des parents d'élèves élus

Les élections ont eu lieu le vendredi 12 octobre pour tous les établissements français.

Pour la maternelle

La liste suivante a été élue avec un taux de participation de 65,74% et 64 suffrages exprimés sur 71 votants et 108 inscrits.

Mme CLEMENT Sandra (titulaire, classe 2)

Mme PIERROT Emilie (titulaire classe 1)

Mme ALEXANDROVA Tatiana (suppléante classe 1)

Mme GONCALVES Aurélia (suppléante classe 1)

Ecole de Sexey :

participation de 77.78%, en hausse par rapport à l'année dernière alors que nous avons moins d'élèves.

Titulaires : Marie VEHERT Stéphanie LELIEVRE Sandrine CORBU Séverine HAKIM GARBO

Suppléantes : Lorraine RAULIN Stéphanie BRUN JEANMOUGIN Brigitte LAMIELLE Vanessa KOENIG

_ merci à toutes ces personnes pour leur implication. Nous avons vu également une hausse des demandes de candidatures, ce qui montre un intérêt certain pour nos écoles.

_ Facilité de communication entre parents : *adresse mail en place.

* Un trombinoscope sera également mis en place.

_ La question se pose aussi de créer une association pour les deux écoles : facilité d'organisation de certains évènements que l'école n'est pas autorisée à faire pour trouver des subventions.

3. Fonctionnement des écoles

- Règlement Intérieur des écoles : Vote par les membres de droit

Maternelle :

Règlement intérieur : modification des horaires de l'école : 8H30 /11Hh30 et 13H15 /16H15 avec ouverture des portes 10 mn avant et retour de la semaine à quatre jours.

Jours et heures des APC : lundi et jeudi de 7H50 à 8H30, mardi de 16H15 à 17H00, lundi de 16h15 à 17h00 (en novembre et décembre).

Ecole de Sexey : ont été modifié :

_ Rubrique «HORAIRES»

_ Rubrique «VIE SCOLAIRE» : ajout : « Selon la loi en vigueur, l'équipe éducative participe à la prévention en matière d'enfance en danger. »

Vote du règlement intérieur de l'école de Sexey :

Pour Maron : **Pour** : à l'unanimité des membres présents

Pour Sexey : **Pour** : à l'unanimité des membres présents

- Projet d'école

Maternelle :

Vivre ensemble et apprendre à vivre ensemble. Respecter les règles de vie en collectivité.

Nous avons constaté beaucoup de conflits en récréation. Nous avons élaboré tous ensemble un règlement spécifique au temps de récréation, affiché dans l'entrée et transmis au bélier meulson pour avoir une politique commune. L'aménagement de la cour est intégré à ce règlement (différents espaces de jeux délimités). Nous aimerions poursuivre cet aménagement en incluant d'autres zones d'activités.

Ecole de Sexey : continuité du projet général commencé l'an dernier comprenant deux axes :

Développer l'apprentissage de la citoyenneté, de la tolérance et de la bienveillance (axe 1)

et le langage oral (axe 2).

Tout en gardant certains projets de l'an dernier, de nouvelles actions ont été mises en place cette année : concernant l'axe 1 : *volonté de donner un nom à l'école : ce point n'a pu être abouti, faute d'accord général. L'équipe enseignante souhaite de nouveau émettre des propositions aux membres du Conseil Municipal cette année.

* participation aux commémorations 11 novembre et 8 mai

* à plus grande échelle : organisation d'une classe transplantée en Alsace sur thème du Moyen Age pour les classes du CE1 au CM2. Projet quasi abouti, en particulier grâce au financement à hauteur de 6000€ (répartis sur plusieurs années) du SIS. Nous souhaitons remercier vivement ses membres pour leur investissement dans ce projet. A noter que les classes transplantées ne se font pas tous les ans, nous essayons qu'un élève parte au moins une fois dans sa scolarité, comme il est stipulé dans les recommandations officielles.

Concernant l'axe 2 : * favoriser la VERBALISATION de leurs propres démarches (corrections orales et collectives, « comment as-tu fait ? », ...)

* inscription au programme Littérature de Jeunesse mis en place par la circonscription de Villers

- APC

Maternelle

Elles se déroulent à l'école depuis le mois de septembre les lundis et jeudis de 7h50 à 8h30 et les mardis de 16h15 à 17h00.

Elles concernent les élèves de moyenne section des deux classes et les élèves de grande section.

Cette année, nous mettons l'accent sur les jeux de société et sur l'aide personnalisée.

Les APC ne sont pas imposés. Ils sont proposés aux enfants avec l'accord des parents et le retour des élèves de Sexey est assuré par les parents

Ecole de Sexey :

Les lundis, mardis et jeudis, soit de 16h à 17h, soit de 16h à 16h45, selon les enseignantes et les périodes.

Les parents sont prévenus par écrit de l'intention de l'enseignante et peuvent accepter ou pas la participation de leur enfant, dans la mesure où les APC ne sont pas obligatoires. Nous travaillons selon des modalités allant de l'aide individualisée aux jeux de société, avec toujours en fond le français et les mathématiques.

- Coopérative scolaire :

A quoi sert la Coopérative Scolaire ?

Les écoles adhèrent à l'OCCE, cet organisme vise à promouvoir la pédagogie coopérative et accompagne les enseignants pour développer et donner à expérimenter la coopération et les apprentissages coopératifs en milieu scolaire.

Grâce aux diverses recettes : subventions des collectivités, ventes diverses, apports des familles, les écoles peuvent participer à des sorties, payer le transport, procéder à divers achats qui permettront de mener à bien la pédagogie et les projets mis en place au sein de l'école et des classes en particulier.

Maternelle :

Solde créditeur de 4492,92 euros à la rentrée de septembre. Pour l'année 2017-2018 il y a eu 4488,34€ de dépenses et 5342,23€ de recettes. Seule la cotisation (17€ par enfant) est demandée en début d'année aux parents. Les activités sont entièrement à la charge de la coopérative.

Ecole de Sexey :

au 31 août 2018 : solde créditeur de 3 497,10 euros. A titre informatif, pour l'année scolaire 2016/2017, il y a eu 7 782 € de dépense pour 6 707 € de recettes. Il faut retirer 3 000 euros du solde, car nous les avons gardés pour financer une classe de découverte future puisqu'il s'agissait d'une subvention du SIS. Il reste donc 497,10€, nous essayons de dépenser dans des activités culturelles, pédagogiques, ce que nous recevons.

A savoir que l'adhésion à l'OCCE revient à 227,19€ et celle de l'assurance à la MAIF à 36,57€.

- **RASED et aides spécialisées**

Pour les élèves qui auraient des besoins particuliers au niveau pédagogique, les enseignants ont recours à plusieurs possibilités : il peut s'agir d'adaptations et de différenciations au sein même de la classe, on peut demander aux AVS d'être un peu plus présentes à certains moments de la journée pour épauler l'élève, on peut également proposer lors des APC de l'aide spécifique et personnalisée.

Si toutes ces mesures ou bien en parallèle à ces mesures, n'ont pas les effets désirés par l'enseignant, ce dernier peut faire appel au RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté).

Nous dépendons du RASED de Neuves-Maisons situé à l'école Emile Zola qui est constitué d'une psychologue scolaire, Stella COLLIN et d'un ou deux Maître E, spécialisé dans la rééducation et l'aide pédagogiques. Ce dernier et après accord des parents et de l'enseignant peut prendre des élèves pendant le temps scolaire afin de les faire travailler autrement.

La psychologue scolaire peut aussi aider l'équipe éducative à orienter les élèves.

A ce jour, la Maitresse E ne peut se déplacer dans notre école, elle est à mi-temps et à un très grand secteur géographique à couvrir. Les enseignantes font donc leur maximum pour aider les élèves ayant des besoins particuliers.

En cas besoin, les parents peuvent les contacter directement (03.83.47.54.83)

A savoir aussi que, les enseignantes font appel de plus en plus aux professionnels, tels les orthophonistes, afin de les aider, de les éclairer au sujet d'enfants à besoins pédagogiques.

4. Béliers Meulsons

_ données chiffrées (en moyenne) :

CANTINE : 30 enfants de maternelle et 47 de l'élémentaire

GARDERIE DU SOIR : 20 maternelle / 25 élémentaire

MERCREDI : 43 enfants par jour (38 le matin / 20 l'après-midi)

ACM TOUSSAINT : 47 enfants

_ MERCREDI : 3 activités/ateliers proposées le matin et une grosse activité à thème l'après-midi

_ PROJETS, EVENEMENTS, ACTIONS : organisation d'une matinée de formation avec des professionnels du CHU (pédopsychiatres), réaménagement de la cour (fresque murale), location de livres à la garderie, fabrication de bavoirs pour les plus petits pour la cantine, journée centre aéré parents/enfants,...

_ CANTINE : encore quelques « couacs » au niveau des réservations. Les produits proposés sont régionaux et bio. Le pain provient de la boulangerie de Maron.

_ TRANSPORT: discussion autour d'incivilités, de perturbations, de comportements inappropriés de certains élèves dans le bus. Le transport est du ressort du SIS et non des Mairies. Voir pour établir un règlement qui prévoirait les recours possibles en cas de dérapages dans le comportement de certains quand ils prennent le bus.

5. Actions Pédagogiques : sorties, activités, projets

Maternelle :

Jeudi 11 octobre : M. Binard est venu présenter un documentaire sur le loup.

Semaine du goût du 8 au 12 octobre : sur le thème du chocolat : dégustation de différents chocolats avec un ingrédient dedans à deviner, gâteau au chocolat et à la courgette préparé par la classe 1, puis fabrication de mendiants et enfin chocolat chaud.

Une fois par période, nous organiserons avec l'aide des parents volontaires, des après-midi « Jeux de société » pour les moyens et les grands.

Mardi 4 décembre : spectacle de la compagnie Bulle de Rêve intitulé : Le Noël de Couac, puis venue de Saint Nicolas.

Vendredi 14 décembre : goûter de Noël 18h

Sorties à la bibliothèque : la première a eu lieu le 12 octobre. Claude Saunders a expliqué le

fonctionnement d'une bibliothèque et a lu un livre aux enfants. Nous en ferons une par période, avec emprunt de livres.

Lundi 26 novembre : nous ferons les photos de classe.

Cette année, nous travaillons sur le thème du loup. Nous irons donc au parc de Sainte-Croix le 14 mai 2019.

Vendredi 14 juin : fête de l'école + kermesse

PISCINE : du vendredi 29 mars au vendredi 28 juin, de 14h05 à 14h50, en collaboration pour le transport avec l'école du Val Fleurion à Chaligny

Ecole de Sexey

PROJET VELO des classes de Mmes Lervat et Six : encore merci aux parents pour leur implication dans l'organisation et dans leur bénévolat pour les agréments. FESTIVELO'MM en mai.

PISCINE

Première session : pour les classes de Mmes Lervat et Six, les vendredis du 10/09 au 7/12 : 14h40-15h20

Deuxième session : pour les classes de Mmes Cuny et Wietrich, les jeudis après-midis 14h40-15h20 du 10 décembre au 22 mars

PROJETS COMMUNS CONNUS A CE JOUR :

_ 22 janvier : spectacle à la Salle Jean L'Hôte : « Sur le fil », entièrement pris en charge par la coopérative scolaire : spectacle 396€ + transport 136 € = 532€

_ classe transplantée : 12 au 14 mars 2019

_ sortie « nature » dans Sexey

_ 21 juin : Fête de l'école

CLASSE 1

_ initiation au tennis de table avec le club de Neuves Maisons

_ semaine du goût

_ événements relatifs au 11 novembre (exposition, monuments aux morts,...)

CLASSE 2

_ initiation au tennis de table avec le club de Neuves Maisons

_ participation aux Vendanges Pédagogiques à Lucey

_ événements relatifs au 11 novembre (commémorations, exposition,...)

CLASSE 3

_ événements relatifs au 11 novembre (commémorations, exposition) + Spectacle « Lettre à Lulu » dans le cadre des commémorations du centenaire de l'Armistice ; organisées par la CCMM

_ lectures offertes aux Cp

_ correspondants de l'école de Chavigny : visite prévue en bus, à vélo sur toute l'année

CLASSE 4

_ 12 octobre : Vendanges Pédagogiques à Lucey (demande de 5€ aux familles car le coût est important (350€ d'animations + 215 € de transport)

_ Semaine du goût : découverte de fromages français (pris en charge par la coopérative)

_ événements relatifs au 11 novembre (commémorations, exposition) + Spectacle « Lettre à Lulu » dans le cadre des commémorations du centenaire de l'Armistice ; organisées par la CCMM

6. Sécurité

Maternelle:

- exercice incendie réalisé le 20 septembre : tout s'est bien déroulé, les enfants sont tous sortis dans le calme.

- exercice intrusion réalisé le 19 octobre, un deuxième sera réalisé le fin janvier/début février.

- exercice confinement prévu pour le 10 décembre

C'est la fuite qui est privilégiée dans le cas d'une intrusion : faire le « plus » vite et le « moins » bruyant possible.

Ecole de Sexey :

- *incendie : un exercice a été effectué le 25 septembre. Tout s'est bien déroulé, les élèves étaient prévenus et sont tous sortis correctement.
- Les autres exercices auront lieu dans l'année : en tout, il faut 2 exercices incendie, 1 exercice PPMS « risques majeurs », un exercice PPMS « attentat-intrusion » et un exercice PPMS « au

choix »

- PPMS : le Plan Particulier de Mise en Sureté

Deux types de documents existent désormais : un qui concerne principalement les risques majeurs tels les tremblements de terre, les glissements de terrain, les risques toxiques,... et l'autre qui est spécifique au risque attentat-intrusion.

Dans chacun des cas, les enseignants entraînent régulièrement leurs élèves à évacuer en toute sécurité, à se confiner au sein des classes si nécessaire, à distinguer les différents types d'alarme (incendie ou intrusion).

7. Rentrée 2018 : prévisions des effectifs

Maternelle :

Suivant les données à ce jour, nous devrions avoir : X tout-petits, 17 petits, 20 moyens, 18 grands.

Ecole de Sexey

Départ de 21 CM2

arrivée de 19 CP + 17 CE1 + 11 CE2 + 26 CM1 + 24 CM2 = 97 élèves / 4 classes = moyenne de 24,25 élèves par classe

8. Points divers

_ travaux à Sexey: pendant les vacances d'été : éléments potentiellement dangereux ont été ôtés - pendant les vacances d'automne : portail bleu
Merci à la commune pour son investissement !

_ L'école maternelle tient à remercier tout particulièrement les employés communaux pendant les vacances car il y avait beaucoup de travail à effectuer et également Magali et Véronique pour leur aide précieuse.

9. Prochains Conseils Ecole : deuxième trimestre : 5 mars 2019 à 19h30 à Sexey
troisième trimestre : 4 juin 2019 à 19h30 à Sexey

Heure de fin : 21h14